

# LE TOUSK

*Le bulletin d'information mensuel de la Fondation Condé*



## DANS CE NUMERO

LE PASSAGE  
DE LA COMMISSION  
DE SECURITE

LA PAGE  
RESSOURCES HUMAINES

LA COMMISSION  
DES USAGERS ET  
SES REPRESENTANTS

QUELQUES PHOTOS DES  
ANIMATIONS DE JANVIER

PROGRAMME VIE  
SOCIALE DU MOIS  
DE FEVRIER

## Le mois de janvier en photo

Le 20 janvier, une commission de sécurité a eu lieu dans tout l'Etablissement. Elle avait pour mission d'éclairer les autorités administratives (Maire, Préfet) chargées de vérifier que les règles de sécurité sont correctement appliquées dans les Etablissements Recevant du Public (ERP). Cette visite a lieu tous les 3 ans.

Le jour de la commission, après avoir contrôlé la conformité des registres de sécurité, le préventionniste a effectué des exercices dans les 2 bâtiments pour vérifier si tous les systèmes de sécurité étaient fonctionnels et si les professionnels connaissaient les procédures à suivre en cas de problème.

La Commission a constaté que tout était conforme et émis un avis favorable à la poursuite de notre activité.



## Bienvenue à

Alicia GILBERT, aide-soignante en CDI à partir du 2 février

Julie METELUS, agent de soins en CDI à partir du 1er février

Kathleen BOYAVAL, aide-soignante en CDI à partir du 27 février

## Bonne retraite à



Irène GOURDEL, infirmière de nuit depuis décembre 1999. Après 22 années passées auprès des résidents, le 28 février il sera temps pour elle de profiter de sa retraite.

## Comité de Soins Palliatifs

C'est le nouveau nom du CLUD SP. Seul le nom change, la composition et les missions restent identiques. (infos dans la gestion documentaire)



En janvier, ses membres ont publié une brochure à l'attention des familles pour expliquer la prise en charge palliative à Condé.



Le 3 à 13h30 : CLUD (douleur)

Le 6 à 13h30 : cellule qualité

Le 7 à 9h : UOGR

Le 13 à 9h : briefing cadres

Le 21 à 13h30 : comité Soins Palliatifs

Le 23 à 15h : COMEDIMS

Le 27 à 10h : briefing vie sociale

## La bonne nouvelle de janvier

La négociation annuelle entre la direction et les représentants syndicaux (Mme Thery et Dr Dupont) est terminée.

Petit scoop : cette négociation est marquée par un effort conséquent sur la prime de solidarité pour les soignants. Dès que cette négociation sera validée, elle sera affichée au sous-sol.



## Les demandes de congés annuels

étaient à rendre pour le 31 janvier.

Les dates retenues par la direction seront affichées le 1er mars. Attendez bien cette date pour effectuer vos réservations de cet été.

## La valeur du point augmente de

4,447 € à 4,58 € ce qui entrainera une hausse de tous les salaires dès le mois de janvier. Le prix des repas des salariés augmentera aussi : il passera à 2,91 € car il est lié à la valeur du point.

BRÈVES

# LE DOSSIER DU MOIS : LA COMMISSION DES USAGERS (CDU)

Parce que c'est une instance très importante mais souvent méconnue dans les établissements de santé, vous trouverez ci-dessous des informations pour mieux comprendre la C.D.U. et le rôle des Représentants des Usagers dans l'établissement.

## Zoom sur cette instance (CDU)

Au sein des établissements de santé, la CDU a une double mission : veiller au respect des droits des usagers, contribuer à l'amélioration de la qualité de l'accueil et de la prise en charge des personnes malades et de leurs proches.

Cette instance est composée de la direction, de médiateurs médicaux (médecins), de médiateurs non-médicaux (professionnels), de cadres de santé et de représentants des usagers (voir encadrés ci-dessous).



## Rôle plus large

### des représentants des usagers

Ils sont porteurs de la parole des usagers dans les commissions et instances dans lesquelles ils ont été mandatés (instances, débats publics, conférences régionales...). A la Fondation Condé, les représentants des usagers peuvent accompagner l'utilisateur dans sa réclamation et s'il le souhaite, pendant sa rencontre avec le médiateur de l'établissement.

## Interview de la nouvelle représentante des usagers, Mme Véronique Varlet-Thai

### Pourquoi avez-vous souhaité devenir représentante des usagers dans des établissements de santé ?

*Au cours de ma vie professionnelle j'ai eu l'occasion de travailler en lien avec des Représentants des Usagers (RU) et je connaissais le rôle de la Commission des Usagers. Je trouvais important d'apporter mon regard extérieur, en tant qu'utilisateur, et de travailler en lien avec d'autres RU. La Haute Autorité de Santé demande régulièrement que les usagers s'engagent dans les établissements. Maintenant que je suis à la retraite, j'ai du temps pour effectuer cette représentation.*

### Quelles ont été les démarches à effectuer pour devenir représentante des usagers ? Vous a-t-on demandé des diplômes ou des compétences particulières ?

*Pour devenir RU, il n'est pas nécessaire d'avoir de diplôme particulier mais il faut être adhérent dans une association. Je suis adhérente de l'association APF Handicap qui travaille sur la dignité des personnes handicapées. Tous les 3 ans, l'Agence Régionale de Santé (ARS) émet des appels à candidature auprès des associations. Ma candidature leur a donc été proposée.*

### Avez-vous bénéficié d'une formation ?

*Les nouveaux Représentants des Usagers doivent participer à une formation de 2 jours dispensée par France Assos Santé pour connaître leurs rôles. Il existe aussi des formations sur l'amélioration de la qualité de la prise en charge des usagers, les droits des usagers...*

### Qu'attendez-vous de votre rôle dans l'établissement ?

*L'idée c'est d'être à l'écoute des patients, résidents et de leurs familles. Il faut dialoguer pour comprendre les besoins des usagers et les contraintes de l'établissement. J'espère qu'on pourra avancer ensemble et échanger pour améliorer la qualité de la prise en charge.*



## Vos Représentants des Usagers dans l'établissement

Ils sont nommés par l'ARS et sont à différencier des représentants des familles que vous avez élus pour vous représenter au sein du Conseil de la Vie Sociale.



1 : M. Jean-Pierre CLOUX, 06.82.19.16.14, jean-pierre.cloux@wanadoo.fr



2 : M. Charly HEE, 06.62.44.11.05, charlyhee@free.fr



3 : Mme Georgette LEMAIRE, 06.71.51.90.00, georgette.lemaire60@gmail.com



4 : Mme Véronique VARLET-THAI, 06.22.03.99.88, varlet.thai@neuf.fr

## Programme de vie sociale - février -



Le 1er à 14h30 : messe à la Chapelle

Le 2 à 15h30 : Mary propose des crêpes dans toutes les unités

Le 10 à 15h30 : cette fois Mary propose des gaufres dans toutes les unités

Le 21 à 18h : dîner "œufs au plat" puis soirée déguisée pour célébrer Mardi gras

Le 28 à 19h45 : théâtre ce soir "la raison d'Aymé"



Pensez à nous transmettre la carte mutuelle 2023 et la carte vitale si ce n'est pas déjà fait. Cela vous évitera d'avancer des frais médicaux.



En décembre M. Raymond NESTI a été élu représentant des résidents avec 7 autres résidents.

En janvier, il a été élu Président du Conseil de la Vie Sociale pour ces 2 prochaines années.

Ce centenaire débordant d'énergie débute donc son 6ème mandat consécutif

## Projet de jardin thérapeutique

Plusieurs aménagements extérieurs et jardins thérapeutiques verront le jour en 2023 pour le plaisir des résidents et de leurs visiteurs. Les effets bénéfiques de ces jardins ne sont plus à prouver.

Pour l'instant ce projet est en phase de réflexion. Un premier groupe de travail va bientôt se réunir.

Vous souhaitez participer à ce projet en donnant des idées ? Faites vous connaître auprès du secrétariat de direction ou de l'accueil.

## La vie des résidents en photos

Les ateliers cuisine étaient à l'honneur durant ce mois de janvier et le resteront jusqu'au printemps...



Au programme, préparation de la tartiflette servie pour le dîner et bien sûr la traditionnelle galette des rois.



Les animateurs ont aussi proposé d'autres grandes activités pour varier les plaisirs (film "Avatar" au cinéma de Montataire, jeu du Molky, loto...).

